

ACADEMIE D'ORLEANS- TOURS
Collège CONDORCET
113, rue des fossés
45400 FLEURY LES AUBRAIS
Tél : 02 38 22 14 00
Mail : ce.0450784h@ac-orleans-tours.fr

REGLEMENT DE LA CONSULTATION
(R.P.C)
ET CAHIER DES CHARGES SOMMAIRE

Objet : fourniture d'un séjour à dominante ski alpin en station dans les Alpes du Nord du 12 au 18 mars 2023.

Date limite de réception des offres : mardi 14 juin à 17 h

Le présent marché a pour objet la fourniture d'un séjour à dominante ski alpin, dans les Alpes du Nord, dans une station à plus de 1500m d'altitude, du 12 au 18 mars 2023 avec pension complète et prestation de remontées mécaniques, location de matériel et cours de ski alpin pour des adolescents scolarisés en classe de 5^{ème} et débutants dans l'activité ski.

Description des prestations souhaitées

Transport de 48 élèves et 5 accompagnateurs. Départ le 12 mars 2023 de Fleury- les-Aubrais au matin pour une arrivée en fin d'après- midi en station. Retour sur Fleury-les-Aubrais le 18 mars 2023 au petit matin, après un départ le 17 mars de la station, après le repas du soir. Tous les frais du chauffeur seront compris (repas, hébergement, péage)
L'offre devra mentionner les horaires prévisionnels de départ et d'arrivée à l'aller et au retour.

Le séjour comprendra, impérativement : la pension complète, un forfait du lundi 13 mars au vendredi 17 mars inclus par personne pour les remontées mécaniques (enfants de 12 à 13 ans), l'assurance carré neige, la location du matériel de ski pour chacun -casque compris- (le matériel sera en bon état et récent), des cours de ski lundi, mardi, jeudi et vendredi, pour 4 groupes d'élèves (débutants) pour une durée de 2h chacun.

La proximité d'un centre médical et l'accès aux pistes directement du chalet seront déterminants dans le choix de l'offre. La mise à disposition du matériel de ski dès le dimanche 12 mars (jour d'arrivée).

Tous les participants seront hébergés sur le même site.

Les prestations optionnelles, leur coût, inclus ou non dans le prix seront précisées.

Il est demandé un descriptif détaillé de la station, ainsi que le nombre et la longueur des pistes.

Hébergement :

Une description du mode d'hébergement sera fournie : le nombre de personnes par chambre maximum demandé sera de 6, les chambres seront non mixtes, l'idéal étant un étage pour les garçons et un autre pour les filles, ainsi que douche et sanitaire dans chaque chambre. 2 chambres à part seront prévues pour les accompagnateurs.

Nous serons seuls dans le chalet (pas de présence d'un autre établissement).

Le nom du chalet ou du bâtiment sera précisé, ainsi que son emplacement dans la station, l'altitude, la proximité des pistes (navettes à éviter) et notamment de l'espace débutant et la distance du centre médical. En cas de marche pour se rendre sur les pistes (excédent 5 minutes) il est demandé la mise à disposition d'un local à matériel en bas de ces dernières.

La mise à disposition d'un espace de convivialité permettant le rassemblement du groupe ainsi que l'organisation de soirées à thème sera nécessaire.

Restauration :

Elle devra être adaptée en quantité et en qualité à des adolescents. Des menus spécifiques seront à prévoir (allergies alimentaires, pique nique, sans porc, végétarien,...). Il est demandé deux spécialités locales durant le séjour.

La proposition tarifaire devra comprendre ces prestations et être chiffrée en coût par personne, y compris les accompagnateurs, compte- tenu d'un effectif de 48 élèves et 5 accompagnateurs, option assurance annulation à préciser.

DOCUMENTS A JOINDRE A L'OFFRE :

Règlement de la consultation signé,

MODALITES DE TRANSMISSION ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Les offres doivent être transmises sur la plate forme AJI

Collège CONDORCET

A l'attention de Stéphanie GAUTHIER, gestionnaire

113, rue des fossés

45400 FLEURY LES AUBRAIS

Les offres devront être réceptionnées au plus tard le : mardi 14 juin 2022, 17 heures

VALIDITE DE L'OFFRE

Le soumissionnaire s'engage à maintenir la validité de son offre jusqu'au 13 juillet 2022

JUGEMENT DES OFFRES

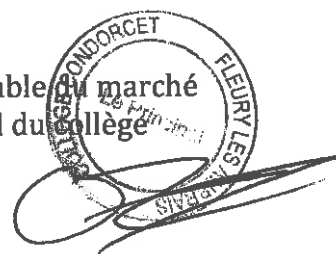
Pour répondre à l'offre économiquement la plus avantageuse, les critères de choix seront étudiés dans l'ordre suivant :

Le prix, pondéré à 40%

La valeur et le contenu des prestations proposées pondérés à 60 %

A Fleury-les-Aubrais,
Le 23 mai 2022

Le responsable du marché
Le principal du collège
A.G FAUX



A
Le

Le candidat